



mon ex compagnon menace de porter plainte contre moi pour vol

Par **marina2112**, le **05/12/2011** à **22:58**

bonjour

voilà, j'explique mon cas:

il y'a 3 ans environs, mon ex compagnon a pris une carte fnac(finaref), et par la même occasion m'en a pris une aussi, mais le compte est a son nom, mais il a accepté que j'ai une carte moi aussi. enfin donc pr en venir au fait, avec cette carte en ma possession, j'ai découvert que je pouvais retirer au distributeur de banque de l'argent liquide, et donc je l'ai fait jusque qu'il n'y est plus rien sur le compte, environ 2000euros...

et voilà maintenant séparé de mon compagnon , il a découvert tout sa, et donc c'est lui qui paye maintenant, il me menace de porter plainte contre moi pour vol, mais vu que que j'avais moi aussi une carte a mon nom , et qu'il avait signé pour que j'ai cette carte, est ce vraiment du vol au yeux de la justice?

vous pouvais me répondre svpppppp

Par **Claralea**, le **27/12/2011** à **23:38**

[citation]j'ai découvert que je pouvais retirer au distributeur de banque de l'argent liquide, et donc je l'ai fait jusque qu'il n'y est plus rien sur le compte, environ 2000euros... [/citation]

Et vous avez fait ça alors que vous etiez encore en couple et derrière son dos ! Et bien, c'est pas votre conscience qui vous étouffe.

Le minimum que vous pourriez faire, c'est lui signer une reconnaissance de dette et lui proposer un remboursement étalé

S'il arrive à prouver que vous avez bien volé cet argent, ça vous coûtera bien plus cher

Proposez lui 100 euros par mois avec reconnaissance de dette faite dans les formes, et dans 20 mois, vous aurez fini de payer ces 2000 euros que vous lui avez littéralement volé, ce n'est pas autre chose que vous avez fait. Quand on fait quelque chose, il faut savoir en assumer les conséquences